

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Membres absents excusés : Mme Romane Benvenuti ; M. Jean-François Cachin ; M. Pierre Conscience ; Mme Charlotte de la Baume ; Mme Sarah Depallens ; Mme Olivia Fahmy ; M. Oleg Gafner ; M. Paulraj Kanthia ; M. Olivier Marmy ; Mme Angèle Flora Mendy ; Mme Joëlle Racine ; Mme Marie-Thérèse Sangra ; Mme Maurane Vouga.

Membres absents non excusés : Mme Virgine Cavalli ; Mme Anna Crole-Rees ; Mme Denise Gemesio ; Mme Séverine Graff ; Mme Ariane Morin ; Mme Anaïs Timofte.

Membres présents	81
Membres absents excusés	13
Membres absents non excusés	6
Effectif actuel	100

Ouverture	La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.
Prestation de serment	de M. Nicolas Hurni (PLR) en remplacement de M. Guy Gaudard, démissionnaire.
Prestation de serment	de Mme Marine Ehemann (EàG) en remplacement de Mme Laura Manzoni, démissionnaire.
Le président	lit la lettre de démission de M. Philippe Miauton avec effet au 30 juin 2022.
Le président	Informe l'Assemblée de l'absence de monsieur le Municipal en charge d'Enfance, Quartier et jeunesse pour la première partie de séance.
Le président	Informe l'Assemblée du retard de monsieur le Municipal en charge de Sécurité et Economi
Pétition Dépôt	de Mme Dobre Otilia et crts - Le métro M3 jusqu'à Maillefer, maintenant ! Ensuite étude d'une liaison vers Epalinges / Croisettes (M2)» (munie de 937 signatures)
Lettre	de la Municipalité (du 19 mai 2022) demandant <u>le traitement prioritaire</u> pour le 07.06.2022 pour les points : <ul style="list-style-type: none">– Préavis N° 2022/11 — FIM : « Comptes de l'exercice 2021 »– Préavis N° 2022/12 — FIM « Crédits supplémentaires pour 2022 »

**Communications
municipales**

- **Préavis N° 2022/07** — FIM « Rues Vivantes II »
- **Préavis N° 2022/05** — LEA: « Lausanne Jardin 2024 »

- 19 mai 2022 : Réponse à la question écrite n° 11 déposée le 8 mars 2022 de Mme Marlène BERARD « Covid et subventions : quelles institutions ont dû restituer une partie des subventions perçues ? »
- 25 mai 2022 : Réponse à la question écrite n° 15 déposée le 23 novembre 2021 de M. Henri KLUNGE et consorts « Conséquence d'une assurance fusée grêle »
- 25 mai 2022 : Réponse aux résolutions à l'interpellation déposée le 19 mai 2020 de M. Xavier COMPANYY : « Prostitution de rue : et si on arrêta de fermer les yeux ? »
- 25 mai 2022 : Réponse à la résolution de M. Panchard Ilias suite à l'interpellation déposée le 3 mars 2020 de M. Xavier COMPANYY et crts : « Que fait-on pour garder nos policières et policiers, et les encourager ? »
- 25 mai 2022 : Réponse à la question écrite n° 12 déposés le 8 mars 2022 de M. Benoît GAILLARD « Dispositifs et aménagements anti-chaleur sur la place de la Riponne »

**Question écrite
Dépôt**

de Mme Sara GNONI (Les Verts) : « Plan canicule-quelles mesures spécifiques de la Ville? »

**Postulat
Dépôt**

de Mme Romane BENVENUTI (Les Verts) et consorts : « Un toit pour touxtes, toute l'année »

**Postulat
Dépôt**

de M. Samson YEMANE (soc.) et consorts : « Lausanne : pour une ville inclusive et non discriminante »

**Postulat
Dépôt**

de Mme Françoise PIRON (PLR) : « Journaux locaux, préservons ce lien local précieux ! »

**Postulat
Dépôt**

de Mme Maimouna MAYORAZ (EàG) : « Eviter des morts inutiles - interdisons le plaquage ventral »

**Postulat
Dépôt**

de Mme Christine GOUMAZ (soc.) et consorts : « Vote par procuration »

**Postulat
Dépôt**

de Mme Céline MISIEGO (EàG) : « Pour des nouvelles places profondément lausannoises ? »

Première partie de la 21^e séance du mardi 7 juin 2022

Interpellation <i>Dépôt</i>	de Mme Françoise PIRON (PLR) : « En marche pour rénover les immeubles insalubres de la Ville ! »
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Yohan ZIEHLI (UDC) et crts : « Nombre de vélos et part modale en ville de Lausanne »
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Ngoc Huy HO (Les Verts) et crts : « Pour une durabilité des événements soutenus par la Ville de Lausanne. »
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Mountazar JAFFAR (soc.) et consorts : « Inflation : quelles aides pour les lausannois.es modestes ? » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Benoît GAILLARD (soc.) et consorts : « Faire cesser le scandale Uber au plus vite à Lausanne ! » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Henry KLUNGE (PLR) et consorts : « Conséquence de la fermeture du chemin de Bellevue » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été refusée par le Bureau légal du Conseil communal.
<i>Discussion sur procédure octroi urgence (Art.68 RCCL)</i>	M. Henri Klunge (PLR), <u>qui demande que le Conseil se prononce sur l'urgence.</u>
<i>Vote s/octroi urgence</i>	Le Conseil, par 30 oui, 26 non et 11 abstentions <u>accepte l'urgence</u> à l'interpellation de M. Henri Klunge.
Interpellation <i>Dépôt</i>	de M. Johann DUPUIS (EàG) et consorts : « <i>Stop à la municipalisation rampante de l'animation socioculturelle lausannoise et à la maltraitance de son personnel</i> » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Questions orales	
I.	Mme Alice GIRARDET (Les Verts) ; Mme Émilie MOESCHLER, directrice de Sports et cohésion sociale.

Première partie de la 21^e séance du mardi 7 juin 2022

- II. Mme Franziska MEINHERZ (EàG) ; Mme Émilie MOESCHLER, directrice de Sports et cohésion sociale ; Mme Franziska MEINHERZ (EàG) ; Mme Émilie MOESCHLER, directrice de Sports et cohésion sociale
- III. Mme Céline MISIEGO (EàG) ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie
- IV. M. Roland PHILIPPOZ (soc.) ; Mme Émilie MOESCHLER, directrice de Sports et cohésion sociale
- V. Mme Gaëlle LAPIQUE (Les Verts) ; Mme Natacha LITZISTORF, directrice de Logement, environnement et architecture
- VI. M. Vincent VOUILLAMOZ (V'L) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité
- VII. M. Matthieu CARREL (PLR) ; Mme Natacha LITZISTORF, directrice de Logement, environnement et architecture
- VIII. M. Musa KAMENICA (soc.) ; Mme Émilie MOESCHLER, directrice de Sports et cohésion sociale
- IX. M. Yohan ZIEHLI (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic
- X. M. Xavier DE HALLER (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et mobilité

Bureau de dépouillement

Le président désigne le président et les membres du Bureau de dépouillement pour les élections du Bureau 2022-2023 ;

M. Alain Hubler (EàG) ; M. Yvan Salzmann (soc.) ; Mme Constance Von Braun (Les Verts) ; Mme Graziella Schaller (vert'lib.) ; Mme Anouck Saugy (PLR) ; M. Jean-Luc Masson (UDC).

M. Alain Hubler (EàG) est président du Bureau de dépouillement pour toutes les élections.

Les membres du Bureau de dépouillement sont invités à se réunir dans la salle de la Municipalité.

Election du Bureau 2022-2023

Il est procédé à l'élection de la présidence du Conseil pour 2022-2023

Présidente

Au nom du groupe EàG, M. Johann Dupuis présente la candidature de Mme Magali Crausaz Mottier.

Bulletins délivrés : **75** ; bulletins rentrés : **75** ; blancs : **6** ; nuls : **1**.
Bulletins valables : **74** ; majorité absolue : **38**.

Mme Magali Crausaz Mottier est élue présidente du Conseil pour 2022-2023 par 67 suffrages.

Voix éparses : 1.

**La présidente
2022-2023**

Remercie les membres du Conseil pour leur confiance et son élection.

*Premier vice-
président*

**Il est procédé à l'élection du premier vice-président du Conseil
pour 2022-2023**

Au nom du groupe PLR, Mme Marlène Bérard présente la candidature de M. Matthieu Carrel.

Bulletins délivrés : **76** ; bulletins rentrés : **76** ; blancs : **3** ; nuls : **0**.
Bulletins valables : **76** ; majorité absolue : **39**.

M. Matthieu Carrel est élu 1^{er} vice-président du Conseil pour 2022-2023 par 72 suffrages.

Voix éparses : 1.

*seconde vice-
présidente*

**Il est procédé à l'élection de la seconde vice-présidente du Conseil
pour 2022-2023**

Au nom du groupe Les Verts, M. Ilias Panchard présente la candidature de M. Eric Bettens.

Bulletins délivrés : **78** ; bulletins rentrés : **77** ; blancs : **7** ; nuls : **0**.
Bulletins valables : **77** ; majorité absolue : **39**.

M. Eric Bettens est élu 2nd vice-président du Conseil pour 2022-2023 par 67 suffrages.

Voix éparses : 3.

Scrutateurs

**Il est procédé à l'élection, au scrutin de liste
de deux scrutateurs pour 2022-2023**

Au nom du groupe socialiste, Mme Muriel Chenux Mesnier présente la candidature de M. Musa Kamenica.

Au nom du groupe vert'libéraux, M. Vincent Vouillamoz présente la candidature de M. Mathias Paquier.

Le nombre de candidats étant le même que le nombre de sièges à pourvoir, le président propose une élection tacite en vertu de l'art. 14 al. 2 RCCL.

Scrutateurs
suppléants

M. Musa Kamenica est élu scrutateur du Conseil pour 2022-2023.

M. Mathias Paquier est élu scrutateur du Conseil pour 2022-2023.

—————
**Il est procédé à l'élection, au scrutin de liste
de deux scrutateurs suppléant pour 2022-2023**

Au nom du groupe Les Verts, M. Ilias Panchard présente la candidature de Mme Anne Berguerand.

Au nom du groupe socialiste, Mme Muriel Chenaux Mesnier présente la candidature de Mme Karine Beausire Ballif.

Le nombre de candidatures étant le même que le nombre de sièges à pourvoir, le président propose une élection tacite en vertu de l'art. 14 al. 2 RCCL.

Mme Anne Berguerand est élue scrutatrice du Conseil pour 2022-2023

Mme Karine Beausire Ballif est élue scrutatrice du Conseil pour 2022-2023.

—————
**Le Bureau du Conseil communal pour 2022-2023
est composé comme il suit :**

Présidente :	Magali	CRAUSAZ MOTTIER	EàG.
Scrutateurs :	Musa	KAMENICA	soc.
	Mathias	PAQUIER	vert'lib.
Premier vice-président :	Matthieu	CARREL	PLR
Second vice-président :	Eric	BETTENS	Les Verts
Scrutatrices suppléantes :	Karine	BEAUSIRE BAILLIF	soc.
	Anne	BERGUERAND	Les Verts.

[PREA22/011](#)-FIM
Rapport s/
Rapport-préavis
N° 2022/11

—————
Comptes de l'exercice 2021

**Unification des pratiques liées aux validations des changements de
statuts des fondations municipales**

"

Rapporteur : Eric Bettens (Les Verts)
[Président de la Commission des finances]

Discussion

M. Muriel CHENAUX MESNIER (soc.) ; Mme Anne BERGUERAND (Les Verts) ;
M. Philippe MIAUTON (PLR) ; M. Mathias PAQUIER (V'L) ; M. Fabrice
MOSCHENI (UDC) ; M. Philippe MIAUTON (PLR) ; Mme Maimouna MAYORAZ

Première partie de la 21^e séance du mardi 7 juin 2022

(EàG) ; Mme Florence GERMOND, directrice Finances et mobilité ; M. Fabrice MOSCHENI (UDC) ; Mme Florence GERMOND, directrice Finances et mobilité ; M. Johann DUPUIS (EàG) ; M. Fabrice MOSCHENI (UDC) ; M. Vincent BRAYER (soc.) ; M. Fabrice MOSCHENI (UDC).

Clôture

La séance est levée à 20 h 15.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

Membres absents excusés : Mme Romane Benvenuti ; M. Jean-François Cachin ; M. Pierre Conscience ; Mme Muriel Chenaux Mesnier ; Mme Charlotte de la Baume ; Mme Sarah Depallens ; Mme Olivia Fahmy ; M. Oleg Gafner ; M. Alain Hubler ; M. Paulraj Kanthia ; Mme Sevgi Koyuncu ; M. Olivier Marmy ; Mme Angèle Flora Mendy ; Mme Joëlle Racine ; Mme Marie-Thérèse Sangra ; Mme Maurane Vouga.

Membres absents non excusés : Mme Marlène Bérard ; Mme Isabelle Bonillo ; Mme Anna Crole-Rees ; M. Daniel Curnier ; Mme Sima Dakkus ; Mme Denise Gemesio ; M. Xavier de Haller ; M. Sébastien Kessler ; Mme Anaïs Timofte.

Membres présents	75
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	9
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 45 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

[PREA22/011](#)-FIM
Rapport s/
Rapport-préavis
N° 2022/11

Comptes de l'exercice 2021

Unification des pratiques liées aux validations des changements de
statuts des fondations municipales

Rapporteur : Eric Bettens (Les Verts)
[Président de la Commission des finances]

Disc. Direction
CD

La parole n'est pas demandée.

Vote s/CD

Le Conseil, par 46 oui ; 0 non et 7 abstentions, **approuve** les comptes de la Direction CD.

Disc. Direction
SE

La parole n'est pas demandée.

Vote s/SE

Le Conseil, par 59 oui ; 0 non et 7 abstentions, **approuve** les comptes de la Direction SE.

Disc. Direction
SCS

La parole n'est pas demandée.

Vote s/SCS

Le Conseil, par 59 oui ; 0 non et 7 abstentions, **approuve** les comptes de la Direction SCS.

Disc. Direction
LEA

La parole n'est pas demandée.

Deuxième partie de la 21^e séance du mardi 7 juin 2022

Vote s/LEA	Le Conseil, par 68 oui ; 0 non et 7 abstentions, approuve les comptes de la Direction LEA.
Disc. Direction EJQ	La parole n'est pas demandée.
Vote s/EJQ	Le Conseil, par 62 oui ; 0 non et 10 abstentions, approuve les comptes de la Direction EJQ.
Disc. Direction FIM	La parole n'est pas demandée.
Vote s/FIM	Le Conseil, par 67 oui ; 0 non et 7 abstentions, approuve les comptes de la Direction FIM.
Disc. Direction SIL	La parole n'est pas demandée.
Vote s/SIL	Le Conseil, par 66 oui ; 0 non et 7 abstentions, approuve les comptes de la Direction SIL.
Vote s/concl. 1	Le Conseil, par 69 oui ; 0 non et 6 abstentions, approuve la conclusion n° 1 de la commission.
Vote s/concl. 2 à 4	Le Conseil, par 0 oui ; 75 non et 1 abstention, refuse les conclusions n° 2 à 4.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'approuver les comptes de 2021 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2022/11, du 28 avril 2022 ;
2. de refuser d'autoriser la Municipalité à valider les changements des statuts de la Fondation pour l'art dramatique, au profit d'une disposition modifiée dans les statuts de ladite fondation lui conférant cette compétence ;
3. de refuser d'autoriser la Municipalité à valider les changements des statuts de la Fondation Béjart Ballet Lausanne, au profit d'une disposition modifiée dans les statuts de ladite fondation lui conférant cette compétence ;
4. de refuser d'autoriser la Municipalité à valider les changements des statuts de la Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique au profit d'une disposition modifiée dans les statuts de ladite fondation lui conférant cette compétence.

**PREA22/010 -
FIM
Rapport
s/Préavis N°
2022/12**

Crédits supplémentaires pour 2022 (1^{re} série)»

**Rapporteur : M. Philippe Miauton (PLR)
[pour la Commission des finances]**

Deuxième partie de la 21^e séance du mardi 7 juin 2022

Discussion Mme Mathilde Maillard (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.

Vote s/concl. Le Conseil, par 66 oui, 0 non et 8 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2022, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
A.	Budget de fonctionnement	CHF	CHF
	Total des crédits supplémentaires	<u>2'417'600.00</u>	<u>-1'391'500.00</u>
	(détail en page 2 du préavis)		<u>1'026'100.00</u>
			<i>Recettes</i>
B.	Autorisations d'achats		
	Total des crédits supplémentaires	<u>1'147'200.00</u>	<u>-109'000.00</u>
	(détail en page 17 du préavis)		<u>1'038'200.00</u>
			<i>Recettes d'investissement</i>
C.	Crédits d'investissements du patrimoine administratif		
	Total des crédits complémentaires	<u>99'000.00</u>	<u>0.00</u>
	(détail en page 20 du préavis)		<u>99'000.00</u>

Rues Vivantes II

Rapportrice : Mme Alexandra Gerber (Les Verts)

**PREA22/006 -
FIM
Rapport s/
Préavis N°
2022/07**

Discussion Mme Coralie Dumoulin (PLR) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; Mme Patrizia Mori (UDC) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Valentin Christe (UDC) ; Mme Karine Beausire Ballif (soc.) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Aude Billard (soc.) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Valentin Christe (UDC) ; M. Henri Klunge (PLR) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; Mme Josée Christine Lavanchy (UDC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité ; Mme Alexandra Gerber (Les Verts) ; Mme Maimouna Mayoraz (EàG) ; M. Ilias Panchard (Les Verts).

Vote s/concl. 1 Le Conseil, par 53 oui, 19 non et 2 abstentions, **approuve** la conclusion 1 de la commission.

Vote s/concl. Le Conseil, par 52 oui, 19 non et 2 abstentions, **approuve** les conclusions 2 à 4 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 12'000'000.- pour financer la réalisation de projets sur les espaces publics lausannois tels que décrits dans le présent préavis, y compris une évaluation sur les conséquences économiques des mesures envisagées au point 6.1 ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever un montant de CHF 1'500'000.- sur le Fonds communal pour le développement durable et de le porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissement sur la rubrique 331 du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics.

**[POS22/052](#) –
SCS -Postulat**

de M. Oleg Gafner (Les Verts) et consorts : « En route pour la gratuité »

Discussion
préalable

Un membre du Conseil demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**[POS22/053](#) –
LEA Postulat**

de M. Mathias Paquier (verts-lib') et consorts « Généralisation du télétravail : Donnons-nous les moyens »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**[POS22/055](#) –
LEA Postulat**

de Mme Alexandra Gerber (Les Verts) et consorts « Pour réduire l'impact énergétique et écologique de la construction »

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**[POS22/056](#) –SIL
Postulat**

de Mme Sara Gnoni (Les Verts) et consorts « Accélération du remplacement des chaudières fossiles : Pour un renforcement de la dynamique de remplacement des chaudières fossiles par des chaudières à énergies renouvelables »

Deuxième partie de la 21^e séance du mardi 7 juin 2022

Discussion
préalable

La parole n'est pas demandée

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

[PREA22/003](#) -
FIM
Rapport s/
Préavis N°
2022/05

Lausanne Jardins 2024

Rapportrice : Mme Karine Beausire Ballif (soc.)

Discussion

Mme Anne Berguerand (Les Verts) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Mathias Paquier (vert'lib.) qui dépose un amendement.

*Amendement
Paquier (concl.
nouvelle)*

de charger la Municipalité d'inclure des critères de durabilité dans le futur appel à projets et de tout mettre en œuvre pour maximiser le taux de pérennisation des œuvres présentées dans le cadre de la manifestation

*Discussion
(suite)*

Mme Paola Richard De Paolis (soc.) ; Mme Manon Zecca (EàG) ; Mme Patrizia Mori (UDC) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture.

*Vote s/A°
Paquier.*

Le Conseil, par 52 oui, 1 non et 13 abstentions, **approuve** l'amendement de M. Paquier.

Vote s/concl.

Le Conseil, par 62 oui, 0 non et 7 abstentions, **approuve** les conclusions 1 à 6.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'approuver le présent rapport de la Municipalité sur le projet Lausanne Jardins 2024 ;
2. d'allouer à la Municipalité une subvention d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'000'000.- en faveur de l'Association Jardin Urbain, afin de réaliser le projet Lausanne Jardins 2024 ;
3. d'amortir annuellement la dépense prévue sous le chiffre 2 sur une durée de deux ans par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique no 4510.331 ;
4. de faire figurer sous la rubrique no 4510.390 les intérêts découlant du crédit mentionné sous le chiffre 2 ;
5. de balancer le compte d'attente n° 4510.565.0406 ouvert pour financer les frais d'études par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 2.
6. de charger la Municipalité d'inclure des critères de durabilité dans le futur appel à projets et de tout mettre en œuvre pour maximiser le taux de pérennisation des œuvres présentées dans le cadre de la manifestation

Deuxième partie de la 21^e séance du mardi 7 juin 2022

Interpellation urgente	de M. Henri KLUNGE (PLR) et consorts : « Conséquence de la fermeture du chemin de Bellevue »
<i>Développement</i>	M. Henri Klunge (PLR) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et Economie ;
<i>Résolution (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prévoie des itinéraires alternatifs pour les utilisateurs du chemin de Bellevue et ce durant toute la durée des travaux, par exemple en autorisant de tourner à gauche depuis le haut du chemin de Bellevue sur Béthusy ou en laissant la possibilité de tourner à gauche depuis Béthusy vers Secrétan.</i> »
<i>Discussion s/résolution</i>	M. Jacques Pernet (PLR).
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 20 oui, 34 non, et 3 abstentions, refuse la résolution de M. Henri Klunge. Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Clôture	La séance est levée à 22 h 45. Le président : Le secrétaire :